

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 057

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance tenue le 26 janvier 2022, le Règlement numéro 057, intitulé « Règlement numéro 057 établissant les taux de taxation et la tarification des services municipaux ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2022 ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 28 janvier 2022

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE

flaire Politaille